



Concours i-Nov

Contexte et objectifs

L'appel à projets « Concours d'innovation - i-Nov » est un dispositif de soutien financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Nature des projets

Thématiques	Opérées par Bpifrance : Numérique Deep Tech ; Réduction de l'empreinte écologique du numérique ; Espace ; Santé « Diagnostic, dépistage et surveillance des pathologies » ; Protéines du futur ; Opérées par l'Ademe : Energies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques dont hydrogène ; Enjeux de la transition énergétique et écologique dans l'industrie et l'agriculture ; Eau et biodiversité ; Mobilité durable et intelligente.
--------------------	--

Individuel/Collaboratif	Individuel
--------------------------------	------------

Type de chef de file	Startups et PME
-----------------------------	-----------------

Modalités de financement

Budget des projets	600 000 € et 5 M€
---------------------------	-------------------

Financier	Etat au travers du Programme d'Investissements d'Avenir
------------------	---

Subvention/AR	deux tiers de subventions et un tiers d'avances récupérables
----------------------	--

Taux	45 % pour les petites entreprises 35 % pour les moyennes entreprises
-------------	---

Dépenses éligibles	<ul style="list-style-type: none">• salaires de personnel interne et frais connexes forfaitaires (20% des frais de personnel)• coûts de sous-traitance, dans la limite de 30 % des coûts totaux, sauf justification spécifique à fournir par le porteur• contributions aux amortissements• frais de mission directement liés au projet ;• autres coûts : achats, consommables, etc.
---------------------------	---

Durée	12 à 36 mois
--------------	--------------

Calendrier

Date d'ouverture	15 février 2021
-------------------------	-----------------

Date de clôture	11 mai 2021 à 12h
------------------------	-------------------

Evaluation	1/ Eligibilité par Bpifrance 2/ Présélection par COPIL, audition du porteur (semaine du 21 et 28 juin), puis instruction pour les projets pré-sélectionnés. 2 types d'instruction : - standard pour projets < 1M€ - approfondie pour projets > 1M€
-------------------	--

Date des résultats	Mi-août 2021 pour projets <1M€ Mi-novembre 2021 pour projets >1M€
---------------------------	--

Statistiques



Taux de sélection de 25 à 30 %

Comment candidater ?

Selon la thématique, dossier complet à déposer uniquement sous forme électronique *via* la plateforme de dépôt de l' ADEME <https://appelsaprojets.ademe.fr/> ou Bpifrance <https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/>

Constitution du dossier :

ANNEXE 1 : Un document au format Word comprenant :

- la présentation de l'entreprise (Partie 1 sur 10 pages maximum) ;
- la présentation du projet (Partie 2 sur 20 pages maximum) ;
- pour les projets présentant un coût total supérieur ou égal à 1 M€ : la description détaillée des tâches (une fiche par tâche).

ANNEXE 2 : Un tableur au format Excel comprenant un ensemble de données financières concernant le projet et l'entreprise.

ANNEXE 3 : Une présentation du projet sous forme de diapositives (format libre, 20 diapositives maximum)

ANNEXE 4 : Fiche communication du projet en une page (document Word)

Labellisation (obligatoire, recommandé, soutien)

Facultative mais prise en compte par le jury car constitue un acte de reconnaissance de l'intérêt du projet par rapport aux axes stratégiques du pôle, à l'écosystème et à ses cibles marché

Plus d'informations

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-i-Nov-38041>



bpifrance